
Présidence : Macédoine du Nord**1452^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 23 novembre 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 heures
Reprise : 15 h 05
Clôture : 18 h 55

2. Président : Ambassadeur I. Djundev
M^{me} A. Marku

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a souhaité la bienvenue au Conseil permanent au nouveau Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur B. Ibragimov.

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/1585/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE L'OSCE
POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Président, Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/18/23/Rev.1), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats, l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1610/23), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1586/23), Türkiye (PC.DEL/1615/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1587/23), Géorgie, Norvège (PC.DEL/1605/23), Ukraine, Canada, Suisse (PC.DEL/1607/23 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1599/23 OSCE+), Ouzbékistan, Kirghizstan, Malte, Lituanie, Roumanie, Serbie, Irlande (PC.DEL/1600/23), Suède (PC.DEL/1590/23 OSCE+), Portugal (PC.DEL/1601/23), Pays-Bas (PC.DEL/1588/23), Allemagne, Tchéquie,

Kazakhstan, France, Moldavie, Arménie, Turkménistan, Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/17/23 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/1597/23 OSCE+), Chypre

Point 2 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Ukraine, Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1609/23), Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, Türkiye (PC.DEL/1616/23 OSCE+), Fédération de Russie, Biélorussie

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA CHEFFE DE LA MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE**

Président, cheffe de la mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/14/23 OSCE+), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1611/23), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1606/23), Türkiye (PC.DEL/1617/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1591/23), Norvège (PC.DEL/1603/23/Rev.1), Ukraine, Canada, Suisse (PC.DEL/1608/23 OSCE+), Roumanie (PC.DEL/1614/23 OSCE+), Moldavie

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/1595/23), Espagne-Union européenne
- b) *Lutter contre la menace posée par la drogue dans le monde* : Fédération de Russie (également au nom de la Biélorussie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan) (PC.DEL/1593/23) (PC.DEL/1594/23)
- c) *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, devant être observée le 25 novembre 2023* : Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1613/23), Pays-Bas (également au nom, de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la

Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, du Liechtenstein, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, de la Macédoine du Nord, de la Moldavie, de Monaco, du Monténégro, de la Norvège, du Portugal, de la Roumanie, de Saint-Marin, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'Ukraine) (PC.DEL/1592/23 OSCE+), Royaume-Uni, Fédération de Russie (PC.DEL/1596/23), Türkiye (PC.DEL/1619/23 OSCE+)(PC.DEL/1618/23 OSCE+), Slovénie (PC.DEL/1623/23 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/1598/23 OSCE+), Arménie, Secrétaire général (SEC.GAL/128/23 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

Rappel de la date limite d'inscription à la trentième réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, prévue à Skopje les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023 : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Aucune déclaration

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

90^e anniversaire du génocide de l'Holodomor commis en Ukraine en 1932–1933 par le régime totalitaire de Staline : Ukraine, Canada, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1602/23), Espagne Union-européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1612/23), Royaume-Uni, Norvège (PC.DEL/1604/23), Lettonie (PC.DEL/1621/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/1620/23 OSCE+), Fédération de Russie

4. Prochaine séance :

À annoncer